



École Pratique
des Hautes Études

PSL 



LEM
LABORATOIRE D'ÉTUDES
SUR LES MONOTHÉISMES
UMR 8584

Journée d'étude

La liberté humaine en islam classique : approches plurielles

Mercredi 18 novembre 2020, 9h – 17h

54 Boulevard Raspail 75006 Paris

Salle 9



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits. Arabe 3929

Bibliothèque nationale de France, manuscrit Arabe 3929, folio 105 Recto

Organisée par :

Amal Belkamel, doctorante - EPHE

Mehdi Berriah, assistant professor - Vrije Universiteit Amsterdam

Pierre Lory, directeur d'études - EPHE

Argumentaire

La liberté humaine est une notion fondamentale au cours de l'histoire de la pensée islamique. Elle fut, au fil des siècles, l'objet de controverses et se situa au cœur de décisions politiques importantes.

Sur le plan politique, l'existence et la reconnaissance, en terre d'islam, des catégories dites des Gens du Livre (*ahl al-kitāb*), corrobore l'idée d'une liberté de croyance et de culte en islam. Pourtant, dès la mort de Muḥammad (m. 632), Abū Bakr entrepris des actions contre ceux qui se détournèrent de l'allégeance à la religion, ce qui pose le questionnement de la place de la liberté humaine dans son rapport au divin. Plus tard se développera le questionnement autour du statut du musulman « pervers » dans ses actions (*fāsiq*) ou dans sa doctrine (*zindīq*).

Une seconde question, plus théologique (relative au *qadā' wa-l-qadar*), se pose en parallèle : les hommes sont-ils libres de leurs croyances et de leurs actes ou n'ont-ils aucune marge de manœuvre face à la décision divine ? Peut-on parler d'une volonté humaine en face de la volonté de Dieu ? Nous trouvons dans le Coran des versets qui cautionnent la préséance de la toute-puissance divine et d'autres versets qui prônent le prisme de la volonté humaine. Mais à chaque fois ces versets sont pris et examinés à part, sans faire référence aux versets qui les précèdent. Ainsi, au cœur de l'arbitrage suite à la bataille de Şifīn (37/657) opposant 'Alī et Mu'āwiyya, les Khārijites isolèrent un verset coranique menant à rompre toute possibilité de consensus et déclenchant une scission dans la umma. Sous le règne du calife abbasside al-Ma'mūn (m. 833), le primat de la raison humaine et de la doctrine de la création du Coran établit les fondements d'une nouvelle dogmatique avant de voir resurgir, quelques années plus tard, le dogme de la toute-puissance divine. Alors que le pouvoir politique n'a cessé d'être à la fois le précurseur et le pourfendeur de ces doctrines, qu'en est-il des positions parmi les théologiens et penseurs de l'islam ?

Dans une approche islamologique pluridisciplinaire, cette journée d'étude proposera quelques éclairages sur les sens qu'a pu revêtir la notion de liberté pendant la période dite de l'islam médiéval (VIIe-XVe siècle) aussi bien chez les juristes, à travers le statut de celui qui délaisse la prière (*tārik al-ṣalāt*), chez les théologiens du kalām où elle s'articule principalement autour de la volonté divine (*mashī'a*) et de la volonté humaine (*irāda*) dans son rapport avec la capacité (*qudra*) et du choix (*ikhtiyār*); et chez les mystiques et les philosophes.

Intervenants (par ordre alphabétique) et sujets des communications :

Kahina Bahloul, doctorante à l'EPHE : « L'idée de salut universel dans l'eschatologie akbarienne ».

Amal Belkamel, doctorante à l'EPHE : « Volonté humaine, volonté divine : quelles articulations dans le kalām ? »

Mohammed Hocine Benkheira, directeur d'études à l'EPHE : « Les actes humains : le point de vue du Fiqh. »

Mehdi Berriah, assistant professor à la Vrije Universiteit Amsterdam : « La liberté de croire et de penser chez Ibn Taymiyya ».

Daniel De Smet, directeur de recherches au CNRS : « Le déterminisme dualiste et la liberté humaine : un dilemme dans la théologie ismaélienne ».

Pierre Lory, directeur d'études à l'EPHE : « Entre servitude absolue et souveraineté céleste : le paradoxe soufi ».

Djamal Mellit, doctorant à l'EPHE : « Abandon de la prière (*tark al-ṣalāt*) dans la jurisprudence sunnite : entre négligence et négation ».

Meryem Sebti, chargée de recherches au CNRS : « Providence divine, causalité secondaire et liberté humaine chez Avicenne ».

Mohamed Touazi, doctorant à l'EPHE : « Liberté ou salut ? : la place du ḥadīth dans le débat sur les actes humains ».